

Acte usé certifié exécutoire

Adopté par le préfet : 30/05/2017

Publication : 30/05/2017

du Luberon

Pour l'autorité Compétente par délégation

Une autre vie s'invente ici

Membre des réseaux  
Réserve de biosphère  
(Unesco)  
Géoparc mondial Unesco  
Charte européenne  
du tourisme durable  
(Europarc)



## Délibération 2017 CS 47 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

**Objet : ACTION MUTUALISEE INTERPARC TOURISME 2017/2020 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR « LE DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUE PARC NATUREL REGIONAL EN REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR »**

L'an deux mille dix-sept et le 18 mai à 14h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 mai, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

### Etaient présents :

**Mesdames** Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Laurence PONCHON, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Nadine SARTE-BARANCOURT, Nicole GIRARD, Jacqueline COMBÉ, Anne-Marie CHEYREZY, Christiane NAJI, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Nelly BAJOLLE, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jacqueline BOUYAC

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Pascal RAGOT, Philippe ROUX, Félix BOREL, André BERGER, Didier PERELLO, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Grigori GERMAIN, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Joël RAYMOND, Alain CAHOUR, Pierre FISCHER, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, Jérôme DE LUCA, François DUPOUX, Pascal DEPOISSON, Pierre PESSEMESE, Daniel LECORNEC, Philippe DAUMAS, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON.

### Avaient donné pouvoir :

#### Mesdames

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD

Anne-Cécile REUS à Fernand PEREZ

#### Messieurs

Jacques DECUIGNIERES à André BERGER

Jean-Daniel DUVAL à Jacqueline COMBE

Francis FARGE à Gisèle MAGNE

Mathias MEIGNAN à Arnaud BOUTET

Pierre POURCIN donne pouvoir à André BOUFFIER

### Etaient excusés

**Mesdames** Elisabeth AMOROS, Suzanne BOUCHET, Danielle BRUN, Bénédicte MARTIN, Geneviève RECUBERT

**Monsieur** Rémy RAYE

### Etaient aussi présents

**Mesdames** Marie-Christine KADLER, Sandrine REDENTI

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex  
Tél : 04 90 04 42 00 • Fax : 04 90 04 81 15 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment son Orientation C.2 : Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable ;

Vu la délibération 2016 CS 76 portant sur la note de positionnement stratégique sur le tourisme durable des 7 parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Considérant :

- Que, fort des résultats déjà obtenus, le réseau des 7 Parcs souhaite faire monter en puissance l'accompagnement des professionnels du tourisme dans une démarche de progrès, avec un large déploiement de la Marque Valeurs Parc naturel régional,
- Que, dans des perspectives de mutualisation, les 7 Parcs souhaitent continuer à internaliser ces missions,
- Qu'en raison de sa position géographique centrale, le Parc du Luberon porte administrativement un de ces deux postes à hauteur de 0.7 ETP,
- Qu'une convention sera signée entre les 7 Parcs, afin de bien établir les modalités de coopération et l'organisation globale du dispositif,

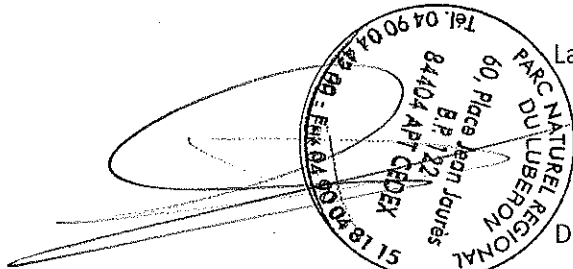
Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la poursuite de ce projet et le portage par le Parc du Luberon pour 0.7 ETP ;
- **APPROUVE** le plan de financement associé à cette opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté et **d'AUTORISER** son Président à solliciter une demande de financement de 175 000€ tels qu'après :

| Dépenses (en €)      |                | Recettes (en €)           |                |
|----------------------|----------------|---------------------------|----------------|
| 0.7 ETP              | 97 650         | Conseil régional          | 175 000        |
| Frais généraux       | 23 850         | Professionnels<br>marqués | 3 000          |
| Ingénierie des 7 PNR | 72 000         | 7 PNR de PACA             | 72 000         |
|                      |                | Dont PNRL                 | 10 300         |
| Etudes marketing     | 25 000         |                           |                |
| Ateliers/Rencontres  | 31 500         |                           |                |
| <b>Total</b>         | <b>250 000</b> |                           | <b>250 000</b> |

- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,  
  
Dominique SANTI

51 18 40 00 - 04 90 04 42 89 - ERIK 01 89  
84404 APT CEDEX  
B.P. 122  
60, Place Jean Jaures  
PARC NATUREL REGIONAL  
DU LUBERON

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0